

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019**

L'an deux dix-neuf, le huit avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune d'Ondes, étant réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André PAVAN, Maire.

Etaient présents : Mmes BOISSIE Jacqueline, FRANCHINI Nathalie, GARRIDO Anne-Marie, PARO Josiane, MM. BARRETEAU Blaise, CAMINOTTO Louis, DIMARCH Bernard, OUSTRI Christian, PAVAN André, SABOUREAU Jean-François, VALADE Patrick et ZAIA Robert.

Etaient absentes : Mme LAPEYRE Françoise, Mme Marie-Hélène PROUT et Mme TALAVAN Cécile.

Secrétaire : Mme BOISSIE Jacqueline.

ADOPTION DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE DU 11 MARS 2019

Les décisions ci-dessous ont été prises, à l'unanimité.

Informations réglementaires : Décisions prises dans le cadre de la délibération n°1-2269 du 18 janvier 2016 portant délégation de pouvoir du Conseil Municipal du Maire

Décision n°19/01 du 7 février 2019 : Modification de la régie de cantine scolaire

Suite à la mise en place du prélèvement automatique, les actes N°10/18 du 30 novembre 2010 et N°18/37 du 3 octobre 2018 sont abrogés.

Informations réglementaires : Décisions prises dans le cadre de la délibération n°1-2269 du 18 janvier 2016 portant délégation de pouvoir du Conseil Municipal du Maire

Décision n°19/02 du 7 février 2019: Modification de la régie de recettes diverses

Suite à la mise en place du prélèvement automatique, les actes N°15/02 du 9 février 2015 et N°16/25 du 21 juin 2016 sont abrogés.

1- TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES 2019

Les taux des 3 taxes directes locales ont été approuvés pour l'année 2019 comme ci-dessous :

	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation (TH)	10.05%	10,50 %
Taxe foncière propriétés bâties	17.09 %	17,90 %
Taxe foncière propriétés non bâties	65,78 %	65,78 %

2- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2019

Il a été décidé d'octroyer les subventions suivantes pour l'année 2019 :

Dénomination	Montants	*Observations	POUR
ACCA	750.00 €	Bernard DIMARCH- Patrick VALADE	10
ADMR	400.00 €	Jacqueline BOISSIÉ	11
Bouge ton cœur	300.00 €		12
Coopérative Scolaire	1 550.00 €		12
Cheveux d'Argent	1 000.00 €	Louis CAMINOTTO- Anne-Marie GARRIDO	10
Comité des Fêtes	5 800.00 €	Blaise BARRETEAU-Jacqueline BOISSIÉ	10
FNACA	125.00 €	Louis CAMINOTTO	11
Jeux des Mots et Lettres	150.00 €		12
Ondes Football Club	400.00 €		12
Ondes Karaté Do	400.00 €		12
Ondes Percutantes	500.00 €		12
Peña Onda	500.00 €		12
Cheveux d'Argent (Téléthon)	250.00 €	Louis CAMINOTTO- Anne-Marie GARRIDO	10
La mer à boire	200.00 €		12
Collège de Grenade (subvention exceptionnelle séjour pédagogique 3 ^{ème})	100.00 €		12
Subvention non affectée	1 500.00 €		12
Total	13 925.00€		

*Les membres du bureau des associations ne prennent pas part au vote

3- INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR L'ANNEE 2019

Il a été approuvé l'indemnité de gardiennage de l'église

Mmes ZAIA/DE FORNI 300.00 €

4- BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur le Maire a présenté le budget primitif de l'année 2019 à l'Assemblée. Il a proposé de voter la section de fonctionnement en équilibre et la section d'investissement en suréquilibre de la façon suivante :

Vue d'ensemble :

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 212 428,18	561 763,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 650 665,18
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 212 428,18	1 212 428,18
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 101 204,00	1 153 127,18
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	10 633,99	244 073,97
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 200 463,96	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 312 301,95	1 397 201,15
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 524 730,13	2 609 629,33

5- TRAVAUX DE SECURISATION DE L'ECOLE PRIMAIRE – PPMS- Demande d'aide auprès de l'Etat

Par délibération du 11 mars 2019, il avait été décidé de prévoir des travaux de sécurisation de l'école primaire dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne avait été sollicité dans le cadre de cette opération.

Il a été décidé de répondre à l'appel à projets 2019 du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) dédié à la sécurisation des établissements scolaires afin d'être subventionné par l'Etat sur ces travaux.

6- CONVENTION DE SERVITUDES AVEC LA SOCIETE ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, l'entreprise ENEDIS souhaite effectuer une étude pour la réalisation de travaux permettant l'alimentation électrique de panneaux photovoltaïques sur les communes de Grenade et de Larra, à partir du

poste source d'Ondes. Cela impacte la parcelle ZC 53 appartenant à la commune d'Ondes. Il y a donc lieu de signer une convention de servitudes avec ENEDIS. Les termes de la convention ont été approuvés et Monsieur le Maire a été autorisé à la signer.

7- AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A L'ADHESION AU SERVICE RETRAITE DU CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-GARONNE

Par délibération du 2 mars 2015, la commune a décidé d'adhérer au service retraite du Centre de Gestion de la Haute-Garonne pour le contrôle des dossiers basé sur une tarification à l'acte. Une convention d'adhésion a été signée entre les deux parties, elle arrivait à échéance le 31 décembre 2017. Un avenant avait été signé l'année dernière pour prolonger celle-ci d'un an.

Il est nécessaire de re prolonger cette convention d'adhésion, dans l'attente de la mise en place d'un nouveau cadre partenarial entre le Centre de Gestion de la Haute-Garonne et la Caisse de Dépôts et Consignations et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2019.

Monsieur le Maire a été autorisé à signer l'avenant à la convention relative à l'adhésion au service retraite.

8- QUESTIONS DIVERSES

Déploiement de la fibre optique :

Le 10 juillet dernier, le Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique, créé par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et les intercommunalités de notre département, a signé, avec le groupe Altitude Infrastructure, la Délégation de Service Public qui va permettre de déployer la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH). Ce dispositif concerne toutes les communes de la Haute-Garonne à l'exception du territoire de Toulouse Métropole et des villes de Muret, Ramonville-Saint-Agne et Plaisance-du-Touch, situés en zone d'investissement privé.

Pour mener à bien ce déploiement, réaliser les travaux et exploiter le réseau, le délégataire a créé la société Fibre 31 en partenariat avec la société Circet.

Cette société a souhaité un rendez-vous avec les élus pour exposer la nature du projet et les investigations associées.

Ondes, le 15 avril 2019.

Le Maire,
André PAVAN



